

1 jour

Vendredi 1er mars 2019

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Maitre Louis-Philippe BICHON

Avocat conseil en droit social

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle en matière de droit du travail, Actualiser les connaissances, Articuler les lois nouvelles et les accords collectifs, Répondre à des questions sur l'application concrète des réformes

PROGRAMME

1. Les nouvelles règles d'exécution du contrat de travail

2. La réforme du Code du travail depuis les lois Travail I et II

La modification de la hiérarchie des normes

- la primauté des accords d'entreprise sur la branche
- les nouvelles règles de conclusion des accords d'entreprise
- la mise à jour du règlement intérieur

L'application aux relations contractuelles

- la conclusion du CDI « de chantier »
- le pouvoir de modifier les contrats de travail
- le sort du régime des CDD
- les mesures applicables aux cotisations salariales

Le volet santé au travail

- la surveillance médicale des salariés (embauche, visites périodiques, inaptitude)
- la simplification du compte pénibilité

L'aménagement du temps de travail

- la sécurisation du forfait annuel en jours, les conditions du télétravail, l'acquisition et la prise des congés payés, les congés pour événements personnels et la protection de la maternité

Les relations sociales

- la fusion programmée des instances représentatives du personnel, les modalités d'exercice des fonctions électives et syndicales

La rupture du contrat de travail

- les mesures pour l'emploi et le nouveau motif économique de licenciement, la procédure et la motivation du licenciement pour motif personnel, le licenciement sui generis, les barèmes des condamnations prud'homales

3. L'actualité conventionnelle

4. L'actualité jurisprudentielle

5. Textes en projet

2 jours

Lundi 18 et Mardi 19 mars 2019

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaitre et maîtriser les fondamentaux du droit social

Acquérir les bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture

PROGRAMME

Les sources du droit du travail

La hiérarchie des sources du droit du travail
Savoir organiser la veille juridique

Le contrat de travail

Définition, principes et conséquences de la relation contractuelle

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Les cas de recours aux différents types de contrat de travail
Les cas et procédures de rupture de la relation contractuelle

L'organisation du travail

La durée du travail

Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés et des jours fériés et congés spéciaux

Identifier les cas de suspension du contrat de travail